

 <p>SBNM SYNDICAT DES BASSINS DU NÉGRON ET DU SAINT-MEXME Vienne aval et affluents</p>	<p>Stage 2023</p> <p>Stage cours d'eau - Etudes travaux pour la restauration et l'entretien des milieux aquatiques et suivi qualité – quantité des cours d'eau</p>	<p>15/12/2023</p>
--	---	-------------------

Contexte :

Le Syndicat des Bassins du Négron et du Saint-Mexme - Vienne aval et affluents (SBNM) est un syndicat mixte fermé et exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques sur 27 communes, pour ses deux membres : la Communauté de Communes Chinon Vienne Loire (CCCVL) et la Communauté de Communes du Pays Loudunais (CCPL).

Objectifs de la mission :

Le SBNM met en œuvre un programme d'actions qui a pour objectif la restauration des Milieux Aquatiques et l'amélioration de la qualité et de la quantité de l'eau à travers son Contrat Territorial qui couvre la période 2024-2026.

Dans le cadre de cette programmation, le SBNM souhaite dimensionner en 2024 des projets de restauration de la continuité écologique et de la morphologie des cours d'eau, ainsi que des projets de création de mares en parcelles agricoles.

De même le SBNM effectue chaque année des travaux d'entretien des cours d'eau ainsi qu'un suivi qualitatif et quantitatif des cours d'eau.

Le (la) stagiaire travaillera en collaboration étroite avec le technicien de rivières du syndicat sur les possibilités techniques de développement de ces projets (restauration et entretien), en relation avec les usagers, riverains et élus des bassins versants et participera activement au suivi quantitatif et qualitatif des milieux aquatiques du territoire.

De même, le (la) stagiaire pourra avoir en charge la rédaction de documents de communication qui seront définis en fonction des besoins nécessaires et participera à d'autres missions annexes du syndicat parmi celles détaillées dans la fiche de stage.

Résultats attendus :

1/ Bibliographie : Travail de recherche et mobilisation des données du SBNM :

Un travail de recherche des données et une analyse critique seront menés à partir des bases de données du syndicat voire de recherches d'archives historiques pour définir les projets. Ces recherches comprendront des recherches d'archives : archives municipales, départementales historiques, etc à intégrer dans la base archives du syndicat.

2/ observations terrain et prises de mesures topographiques :

- Collecte de plans topographiques ou données topographiques et mise à jour de la base de données topographique numérique existante ;
- Levés de terrain sur plusieurs sites de restauration via l'utilisation d'une station topo laser du SBNM ;
- Gestion de l'information topographique.

3/ Etude de projets pour la restauration des cours d'eau et de mares :

Des propositions concrètes d'actions de restauration de continuité écologique et morphologique des cours d'eau devront être proposées (dimensionnement des travaux, cubatures, choix des matériaux...) sur

plusieurs sites identifiés lors de l'élaboration du contrat territorial en intégrant les enjeux liés à la biodiversité des sites.

Précisions sur les attendus :

- Dimensionnement des aménagements selon des calculs hydrauliques ;
- Digitalisation des aménagements sur SIG (QGIS) ;
- Préparation des dossiers réglementaires de type « déclaration loi sur l'eau » ;
- Préparation des pièces de marché public (cahier des charges et règlement de consultation, ...) ;
- Préparation des dossiers réglementaires de type « déclaration loi sur l'eau ».

Les projets de restauration qui nécessitent aujourd'hui ces investigations sont :

- La Création d'un réseau de mares tampons et isolées ;
- La Restauration de la continuité écologique du Moulin Guillot à Sammarçolles ;
- La Restauration de la continuité écologique du Moulin Guignet à Beuxes.

4/ Entretien des cours d'eau :

Etat des lieux/ diagnostic et propositions d'actions, suivi des travaux : ripisylve, embâcle, jussie...

5/ Suivi qualitatif et quantitatif :

- Acquisition des données sur le terrain : mesures paramètres physico-chimiques, observations cyanobactéries, observations des écoulements et prises de niveau avec sonde piézométrique ;
- Saisie des données dans la base de données du SBNM et SIG ;
- Rédaction de synthèse.

6/ Elaboration de supports de communication :

Le ou la stagiaire pour avoir en charge la rédaction de supports de communication qui seront définis en fonction des besoins du syndicat : Guide d'entretien des cours d'eau, panneaux explicatifs, articles presse, fiches projets ...

7/ Précisions concernant les missions annexes potentielles :

- Prospections diverses, suivi de travaux, ...
- Inventaires des plans d'eau : cartographie et inventaires terrains

Profil souhaité :

Savoir-faire :

- Bac+3 à bac+5 dans les domaines de la gestion des milieux aquatiques.
- Bonne utilisation des fonctions de base du logiciel SIG (type QGIS) et des logiciels métiers.
- L'utilisation des outils de relevé terrain de type niveau laser et GPS serait un plus.
- Des connaissances sur l'utilisation du logiciel de modélisation hydraulique HEC-RAS serait un plus.

Savoir être :

- Capacité d'écoute, d'analyse et de réactivité, prises d'initiatives.
- Bonnes capacités rédactionnelles.
- Sens du contact et goût pour le travail de terrain.
- Rigueur et méthode.
- Force de proposition et capacité de travail en équipe.
- Permis B obligatoire + véhicule personnel souhaité en cas de besoin très ponctuel (sinon véhicule de service).

Conditions de stage :

- Localisé à Cinais (37).
- Durée : 2 à 6 mois.
- Début du stage souhaité : Entre mars et juin 2024.
- Encadrement par le technicien de rivières du Syndicat.
- Indemnité légale de stage et remboursement des frais de déplacement (kilomètres, repas, ...).

Envoi des candidatures (lettre de motivation et CV), dès que possible, avant le 31 décembre 2023 par mail uniquement :

A l'attention de Monsieur Vincent NAULET Président du SBNM.

Adresse postale : Pôle communautaire de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire - 1, rue du stade – 37500 CINAIS

Contact : Fabien BERGÉ, technicien de rivières.

Adresse électronique : f.berge@cc-cvl.fr

Téléphone : 07.88.73.06.20

Les réponses aux candidatures seront adressées janvier 2024.